

Exploration  
Éducation: Histoire et pensée

Alain Vergnion (éd.)

# Grandes controverses en éducation

Peter Lang

Exploration  
Éducation: Histoire et pensée

Alain Vergnion (éd.)

# Grandes controverses en éducation

Peter Lang

# INTRODUCTION

*Alain Vergnioux*

Comme l'indique très pertinemment Daniel Hameline (2000), tout «courant» en éducation suscite son (ses) «contre-courant(s)»; ainsi naissent les controverses.

En effet, les discours de (et sur) l'éducation ne se contentent pas d'énoncer ou de décrire des doctrines, des contenus d'enseignement, des organisations institutionnelles, des dispositions pédagogiques. Ils sont aussi, inévitablement (ou nécessairement) prescriptifs, c'est-à-dire qu'ils s'inscrivent dans des systèmes de valeur, prennent parti dans le champ social pour le «bien» – de l'homme éduicable, de la société, de l'humanité. Ce faisant, ils indiquent et donnent des avis sur les voies pour y parvenir. Ils sont praxéologiques (on le reconnaît volontiers) et téléologiques (on le dit moins souvent).

Une des conséquences de cette position est qu'ils doivent argumenter, convaincre du bien fondé de leur programme, dans un champ social et historique déterminé, mais aussi épistémologique. Ils sont donc aussi des discours de légitimation. Il faut prendre le terme de «programme» dans son sens plein: un discours qui articule de façon méthodique fins, contenus, méthodes et valeurs. Le «champ épistémologique» est le domaine d'apparition de concepts, de notions, de valeurs et de leurs relations, et par là même la détermination, par ces mêmes concepts (notions, valeurs), des phénomènes, des *data* (faits, représentations) observables dans le champ pratique et qui leur correspondent. Les concepts structurent le champ pratique, les *data* en assurent le sens: cette circularité définit le champ épistémologique (Vergnioux, 2009, pp. 22-24).

Ces précisions ne sont pas inutiles car les controverses éducatives mobilisent dans leurs argumentaires respectifs tout à la fois des faits, des jugements, des valeurs, font appel à l'histoire, à des modèles théoriques, à des références disciplinaires (des analyses empruntées aux sciences humaines et sociales) pour construire des ensembles polémiques efficaces. Étudier de telles controverses, c'est donc faire le repérage et la

portée des arguments en présence, mais également pouvoir juger de leur solidité «épistémique», c'est-à-dire de leur cohérence interne et de leur pertinence (par rapport aux buts visés et aux enjeux). Ajoutons que ce qui est vrai pour tout discours de ce type est renforcé par la nature agonistique des situations de controverse. Si, en effet, tout discours suscite son (ses) contre-discours, ils se nourrissent, s'entretiennent les uns les autres en des joutes qui peuvent paraître interminables et/ou répétitives: il nous faut donc comprendre pourquoi, et voir comment ces ensembles peuvent prendre forme, subsister et se développer de façon proliférante et parfois contradictoire.

## CHAMP CONCEPTUEL

Quand on consulte les dictionnaires usuels, le terme de controverse s'insère dans un champ sémantique large, qui oppose deux pôles, l'un accentuant la dimension du conflit (polémique, altercation, querelle), l'autre celle de la proximité (discussion, débat). Dans le premier cas, les oppositions sont fortes, voire inconciliables, dans le second cas, il est possible de parvenir à un accord.

Dérivé du latin *controversia*, le terme s'est spécialisé au XVI<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la théologie pour désigner une discussion argumentée portant sur un point de litige au sein de la doctrine et l'ensemble des éléments contradictoires intervenant dans cette discussion. On prête au Cardinal Bellarmin d'avoir porté à un niveau jusqu'alors inégal sa mise en forme rhétorique. En effet d'abord titulaire d'une chaire de théologie à l'Université de Louvain, il est appelé à Rome en 1576 pour occuper au nouveau Collège romain la chaire de «controverses» où l'on attend qu'il mette au point des méthodes argumentatives assurant la défense de la foi catholique contre les thèses des protestants, mais il intervient aussi dans les controverses portant sur le pouvoir temporel du pape et sur la grâce. Dans son traité *Disputationes de controversiis fidei adversus hujus temporis hereticos*, il fait montre, selon la tradition, d'un art accompli de l'argumentation sans faille ainsi que d'une capacité tout autant louable à respecter l'adversaire et la logique de ses positions, ouvrage qui rencontra un très grand succès et connut vingt éditions de son vivant.

Dans l'histoire de la philosophie, l'origine de la notion de controverse est parfois attribuée aux sceptiques, leur théorisation portant sur le point suivant: si à tout argument, on peut opposer un argument contraire, il